

## **Projet de réfection de la station de pompage SP-2**

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'un contrat à Brébeuf mécanique de procédé inc. pour la réalisation de travaux de mises aux normes et de réfection de la station de pompage SP-2, d'une somme de 80 000 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la formule de prix datée du 15 octobre 2019. Le tout payable par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

**Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)**